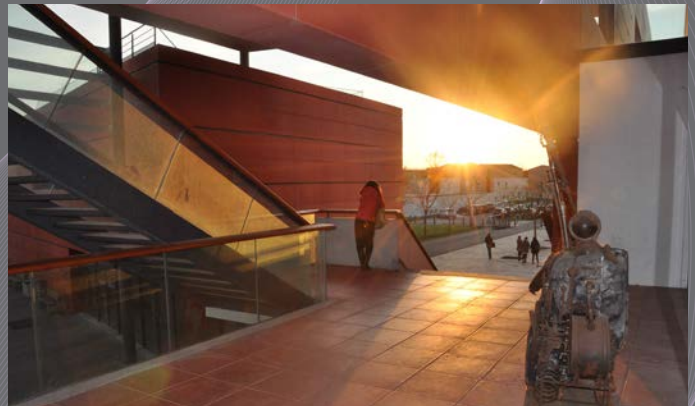


La culture à l'Énap 2014 - 2015





Présentation

L'École nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice (cf. décret du 26-12-2000, art.11). L'Énap est l'une des quatre écoles du ministère de la Justice.

► L'école en quelques chiffres

- **13** catégories de personnels formés
- **6539** personnels formés en 2015
 - **3544** en formation continue
 - **2995** en formation initiale
- **232** personnels permanents
- Capacité d'hébergement : **1375** lits.

► Les missions

L'Énap assure la formation initiale de l'ensemble des personnels pénitentiaires (après la réussite aux concours) répartis en cinq filières (personnels de direction, d'insertion et de probation, de surveillance, administratifs et techniques).

Elle a pour mission de donner aux fonctionnaires pénitentiaires une formation professionnelle théorique et pratique avant qu'ils n'accèdent à l'un des 13 métiers de l'administration pénitentiaire. Elle offre également des possibilités de perfectionnement et de formation continue, tant pour leur permettre de se préparer à une promotion (formation dite d'adaptation à la fonction) que pour maintenir un niveau de compétences en adéquation avec les évolutions de l'institution et des métiers.

► La formation

L'Énap dispense une formation opérationnelle basée sur le principe de l'alternance et fondée sur le socle métier, conduisant à une prise en charge globale de l'élève en y intégrant des aspects citoyens, d'éducation et de prévention à la santé ainsi qu'une sensibilisation à la culture et à la pratique sportive.

Adaptée et professionnelle, la formation alterne périodes de stages et périodes de scolarité. La scolarité comprend des enseignements théoriques (droit, management, sciences humaines et criminelles ...) et pratiques basés sur la mise en situation (bâtiment de simulation, gymnase, stand de tir, unité de conduite opérationnelle). L'acquisition des compétences fait l'objet d'une évaluation continue.

Évolutifs, les enseignements promulgués à l'école s'adaptent aux nouvelles missions et orientations de la direction de l'administration pénitentiaire, à travers la mise en œuvre des règles pénitentiaires européennes (RPE), la loi pénitentiaire, ou la formation aux missions d'extractions judiciaires.

L'unité communication, actions culturelles et événementielles

Bilan 2014 - 2015



Le contexte de 2014 et 2015

Depuis plus de 12 ans l'action culturelle mute, se transforme au cœur de notre école. Les projets artistiques et culturels initiés par l'unité communication actions culturelles et événementielles s'infusent au cœur du parcours de formation de l'élève. Ils portent aussi une attention particulière aux différents espaces dans lesquels l'élève construit son parcours professionnel : le territoire agenais, le territoire de l'école et le territoire de l'administration pénitentiaire. Ainsi les propositions artistiques et culturelles amènent les élèves à expérimenter, à aller à la rencontre des autres, à partager, à échanger, à s'exprimer... En invitant les élèves à faire, à pratiquer ensemble, l'Ecole les encourage à s'engager, à poser des actes politiques face à leurs futurs collègues, à leurs institutions.



Rappel des objectifs

La politique culturelle s'appuie sur les objectifs fixés dans la convention qui lie l'Enap avec le Ministère de la Culture et de la Communication. Les actions culturelles peuvent :

- ▶ Permettre, par leur variété, une multiplicité de regards et d'expériences ouvrant la réflexion des élèves sur leur identité, leurs pratiques professionnelles, la prise en charge des personnes placées sous main de justice.
- ▶ Servir à transmettre des valeurs et comportements professionnels essentiels à la socialisation professionnelle des élèves et à leur équilibre (solidarité, esprit civique, prise de risque, confiance en soi, hygiène de vie ...).
- ▶ Encourager la responsabilisation et l'implication des élèves autour de projets d'animation.
- ▶ Favoriser la rencontre et l'échange entre les différents publics de l'école et ses partenaires pour créer des moments privilégiés de découverte d'autres pratiques et lieux culturels.



Convention pluriannuelle d'objectifs entre le ministère de la Culture et de la Communication et l'Énap.

Développer des actions culturelles et artistiques hors temps de formation.

A travers une programmation transversale et innovante (*spectacles vivants, expositions...*) une multiplicité de regards et d'expériences s'ouvre pour les élèves, questionne leur identité, souligne la pratique professionnelle et l'importance de la culture en milieu ouvert et fermé. Favorise aussi l'engagement.

*1 chargée de la programmation culturelle
1 animatrice culturelle*

Pérenniser le pôle de ressources des productions culturelles réalisées en milieu carcéral.

En collectant, valorisant, les documents créés par les personnes détenues, la médiathèque permet aux élèves de découvrir des projets culturels variés et aboutis.

2 référents culture

LE GROUPE CULTURE

*garant de la mise en œuvre de la convention.
Lieu de réflexion, d'échange et de décision.
Chaque département s'engage dans son champ de compétences respectif à la réalisation des objectifs de la convention. Coordonné par une personne de l'unité communication, actions culturelles et événementielles.*

RENFORCER LA PLACE DE LA CULTURE DANS LES CONTENUS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

LA FORMATION INITIALE

développe les actions de formation relative à la culture :

- modules partenariats,
- culture,
- interculturalité,
- démarche de projet.

4 référents culture

LA FORMATION CONTINUE

apporte une formation opérationnelle aux acteurs de terrain et agents chargés de mettre en œuvre des projets culturels au sein de l'administration pénitentiaire.

1 référent culture

Le public

Trois catégories de public se côtoient lors des manifestations : les élèves et stagiaires en formation (initiale ou continue), les personnels de l'Enap et le public extérieur (région agenaise). Trois profils de participant se distinguent chez les élèves : l'habitué qui a déjà une démarche culturelle, celui qui a une appétence à la nouveauté, à la curiosité et celui qui a été exclu de l'accès à la culture.

Initier des actions culturelles adaptées

Le cadre des actions culturelles :

> S'adapter à la formation

Plusieurs paramètres sont à considérer afin que les propositions artistiques ou culturelles soient en cohérence avec la formation.

- le planning de présence des élèves en formation très fluctuant et jusqu'au dernier moment. Le travail est alors fragile et demande beaucoup de réactivité à tous les niveaux : contacts, logistiques...
- les thématiques d'enseignement,
- les projets portés par les élèves.

Ces paramètres s'articulent avec un travail en lien avec les filières, les départements d'enseignement et l'unité de coordination et de moyens.

> Des lieux conventionnels à des espaces détournés.

Au sein de l'Enap, il n'existe pas de lieux dédiés aux spectacles vivants et à toutes autres actions culturelles. Deux catégories de lieux se dégagent et touchent des publics différents :

> Les lieux traditionnels comme l'amphithéâtre des enseignements ou le théâtre municipal d'Agen qui accueillent les élèves en situation de spectateurs. Ce public accepte déjà des codes pré-établis comme par exemple venir chercher un billet, rester jusqu'au bout du spectacle, respecter le travail de l'artiste et les autres spectateurs.

> Les lieux au cœur de l'école où les élèves vivent au quotidien que nous détournons pour un temps en espaces dédiés à l'action culturelle. Le spectateur a alors la totale liberté de regarder ou de quitter le spectacle, voire de le perturber ou d'y participer s'il est sollicité.

La fréquentation et l'implication de notre public d'élèves sur les diverses propositions sont influencées par les différentes étapes de leur formation (arrivées, départ, examens, affectations...). Ce public est présent en alternance, sur des périodes plus ou moins longues. Ils ne sont pas venus dans l'optique de participer à de l'action culturelle. C'est un public non acquis.

> Le budget et les moyens humains :

Un budget est alloué sur l'année, chaque programmation proposée est soumise pour validation à la direction pour le contenu.

Le temps hebdomadaire consacré aux actions culturelles et à leur médiation est de 47h par semaine.



Spectacle « ça cartonne à Washington » juillet 2015



Spectacle « Garçons s'il vous plaît »

Des actions culturelles variées et adaptés au service de l'élève :

L'éducation artistique et culturelle initiée depuis plusieurs années sur l'école permet d'atteindre les objectifs fixés par la convention culture. Construire cette démarche entre des temps « événementiels » et du temps d'accompagnement plus intimiste confirme que l'élève est au cœur de ce dispositif.

> **Le spectacle vivant : une ouverture pour tous**

Les propositions événementielles restent le socle pour élargir la connaissance de nos publics à toutes sortes de pratiques artistiques : théâtre, musique, danse, cinéma, marionnette. Cette approche des différents modes d'expressions artistiques permet de venir en complément de la formation à partir d'un autre point de vue, par exemple sur la thématique du maintien des liens familiaux, un spectacle a été présenté à la suite du cours aux CPIP 19.

L'élève ne se trouve plus dans une situation d'apprentissage, il est sur un registre émotionnel, il est invité à se positionner sur son ressenti, à travailler sur son imaginaire, à réagir lors « de bord de scène » entre artistes et élèves à l'issue du spectacle. Cette démarche est un levier qui se construit en lien avec les autres propositions ci-dessous.



Spectacle « Quatuor pour la paix »



> **Un travail de proximité de l'émotion à la rencontre**

Passer de propositions événementielles à des modes d'expressions plus confidentiels et intimistes favorise alors la rencontre vers les autres, la confrontation sur des registres professionnels et émotionnels. Par exemple, lors de l'accueil des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (dip7) et des directeurs (dsp43) nous avons organisé un temps de rencontre, de cohésion et de discussion autour d'un spectacle et d'une exposition sur la vie de Jean Zay : comment retranscrire l'enfermement à partir d'une mise en scène, d'écrits, le rapport au spectateur et au comédien sont autant de sujets échangés lors de la soirée. Les ateliers de pratiques artistiques sont des moments qui permettent aussi aux élèves de travailler sur leur propre identité, la confrontation à l'autre. Cette année il a été proposé des ateliers de théâtre forum dans le cadre des risques routiers ainsi qu'une chorale d'élèves.

Toutes les expositions présentées dans l'école sont accompagnées d'un temps de médiation notamment pour le personnel, afin de discuter, d'échanger pour comprendre la démarche de l'artiste et aussi pour donner à chacun l'occasion de s'exprimer. Par exemple dans le cadre d'une convention avec l'artothèque de Pessac deux expositions d'art contemporain ont été proposées durant l'année 2014. Les médiations pour l'année 2015 étaient principalement autour du projet du « tigre et du papillon ».

Nous axons aussi nos propositions culturelles autour de la valorisation des actions culturelles réalisées en détention. Par exemple, nous avons proposé début 2014 une programmation autour de la bande dessinée, spectacle bd/concert, exposition autour du concours BD trans muraille d'Angoulême, de la présentation du projet le grand voyage avec le musée du grand palais et le centre pénitentiaire sud Francilien.

➤ **Des pratiques amateurs, de l'initiative à la réalisation :**

Le fait de donner l'occasion aux élèves d'être porteurs de projets, de mettre en avant leurs compétences, de valoriser leur savoir-faire personnel et/ou professionnel renforce leur parcours de formation. L'implication de ces groupes « projet » peut se faire à différents niveaux : l'écriture et les objectifs du projet, la coordination, le lien avec les partenaires, le travail de communication, l'organisation logistique.

Depuis trois ans, ce travail pratique est inscrit dans le cours sur la méthodologie de projet dispensé par le département gestion et management. A travers des projets culturels ou sportifs, les élèves CPIP 18 ont été alors mis en situation professionnelle à travers le travail d'équipe, d'organisation, de concertation, de négociation, de prise de parole, de prospective et de partenariats. Deux projets de cette promotion se sont terminés en 2014 : sensibilisation à la musique classique et à l'illettrisme.

Malgré un nombre très important (370), les CPIP 19 ont porté seulement deux projets sur la fin de l'année 2014 : un projet autour du sida et un ciné-club.

En 2015, les projets des CPIP 19 ont tourné principalement autour de la musique avec des rendez-vous à chaque regroupement : découverte de la musique classique (films, invitation du conservatoire de la ville d'Agen et des animations musicales improvisées à la médiathèque). Chaque semaine un groupe « chorale » s'est réuni pour répéter la marseillaise, qu'ils ont chantée lors de leur cérémonie de clôture de formation.

Notre positionnement est de venir en soutien aux élèves au niveau organisationnel, logistique, connaissance du partenariat mais aussi de les écouter et de les aider à trouver des solutions dans les difficultés rencontrées. Ce temps d'accompagnement se termine par un temps d'évaluation de chaque projet avec les groupes.



groupe de musique d'impro CPIP19

➤ **Les parcours découvertes et forums d'accueil :**

Ces deux propositions ont pour objectifs :

- De proposer des visites et informations homogènes pour tous les groupes.
- D'intégrer l'élève au sein du groupe et de l'Ecole, et de l'institution pénitentiaire
- De l'aider à se situer dans l'environnement : connaître le site (école/campus) pour se l'approprier plus rapidement.
- De présenter les différents lieux aux services des élèves l'accueil, la régie des villages, la médiathèque, le gymnase, l'UCACE, le restaurant universitaire, la ferme de Trenque.
- D'inciter les élèves, dès leur arrivée, à être acteur de leur formation.

- De favoriser la cohésion du groupe autour de la « notion du vivre ensemble »

Devant leur succès, depuis 2014 les parcours découverte sont organisés pour toutes les promotions arrivant sur l'école. Ce qui représente douze parcours découvertes pour l'année 2015. Pour les grosses promotions (surveillants et Cpip), se sont greffés trois forums d'accueil qui regroupent tous les partenaires « privilégiés » de l'Enap (la mutuelle, les chèques vacances, une banque, la sncf, les acteurs du territoire agenais...).

Pour 2014 et 2015, les élèves présents sur le site ont accueilli les nouveaux arrivants en expliquant notamment leurs métiers respectifs. Ce fut le cas par exemple des surveillants qui ont accueilli les Cpip et vice-versa.



Forum d'accueil des cpip 19 sept 2014



Forum d'accueil de la 189^{ème} promo surveillants nov 2015

➤ Un travail de réseaux

➤ Un travail de partenariat

A l'école :

➤ Le groupe culture :

La coordination et l'animation du groupe culture impliquent une rencontre tous les deux mois. Des sous-groupes de travail inter département, notamment avec les unités droit, insertion, management, CIRAP, médiathèque, CRHCP voient le jour le temps d'un projet.

➤ Sous-groupes :

- Deux formations « faire vivre la culture en milieu pénitentiaire : sur le patrimoine et le canal vidéo interne ».
- Renouvellement de la convention entre le ministère de la culture et de la communication et l'école,
- Travail autour des objets pénitentiaires avec les différentes promotions d'élèves surveillants 188-189, CPIP19-20, lieutenant 20
- Travail sur le module culture en 2016 pour les CPIP 20 à partir d'atelier de mise en pratique.

Les membres du groupe culture sont aussi sollicités pour être membre du jury afin d'écouter les élèves Cpip présenter leur projet.

Deux personnes de l'unité communication, actions culturelles et évènementielles ont été sollicitées par la formation pour intervenir dans le cadre de la formation des formateurs sur le thème du partenariat.

Avec les acteurs du territoire :

➤ Entre professionnels : participation à un groupe de travail d'acteurs culturels sur la région Aquitaine : « mixage ». Ce groupe permet d'échanger sur différents sujets : législation, spectacles. Participation à des journées de formation avec l'Office Artistique de la Région d'Aquitaine (OARA).

➤ Avec la ville d'Agen nous continuons notre partenariat avec les structures culturelles : musée, théâtre, médiathèque. Une convention sur trois ans a été signée en 2014.

➤ Sur de nombreux projets, nous essayons de faire appel à des partenaires associatifs locaux que les élèves peuvent aussi rencontrer sur le terrain.

Avec des acteurs nationaux : un exemple :

➤ Depuis janvier 2012 un travail avec le Louvre s'est amorcé, la convention a vu le jour en juillet 2014.

Les formations avec le Louvre:

- Formation pour les lieutenants 18 : « coordonner une action culturelle : expérimenter pour mieux comprendre » et permettre d'échanger sur l'intérêt de la culture en milieu carcéral, ses limites et ses enjeux.
- Formation des Cpip 18 autour d'un module de 4h composé d'ateliers.

Avec des partenaires financiers :

Par le biais des forums d'accueil nous négocions avec les partenaires présents une participation aux animations proposées. Les actions de prévention santé sont également soutenues par la Midelca.

➤ Un travail de communication

➤ Au sein de l'école :

Les réseaux officiels : voie d'affichage dans les différents lieux stratégiques de l'école, distribution de flyers ou plaquettes, information aux référents de groupe pour qu'ils la relaient auprès des élèves et stagiaires, envoi de mails aux personnels.

➤ A l'extérieur :

Un réseau de public agenais s'est créé depuis plusieurs années, notre mode de communication se limite simplement à l'envoi de mail ou de courriers. Nous travaillons avec la presse locale par des envois de communiqués.

➤ Perspectives pour l'année 2016

- Consolider le travail autour de la politique culturelle de l'Enap en partenariat étroit avec tous les services.
- Continuer à créer une dynamique constructive et efficace autour du groupe culture.

- Malgré la précarité du poste de l'assistante culturelle à nouveau, continuer de proposer aux élèves des offres de qualités et complémentaires à leur formation.
- Consolider le travail de médiation culturelle auprès des élèves avec l'arrivée d'une nouvelle personne.

► Un artiste en résidence à l'Enap: « le tigre et le papillon »

► Pourquoi ce projet ?

> Du point de vue de l'école pourquoi accueillir un artiste en résidence?

Un artiste en résidence dans une école de service public est un acte peu commun. L'artiste est alors porte-parole pour retranscrire à travers son univers artistique ce qu'il vit, partage et ressent durant ce temps de présence au sein de l'institution.

Depuis deux ans l'Enap donne carte blanche à Arnaud Théval pour qu'il porte son regard artistique sur la formation et le métier de surveillant, mais aussi pour que les élèves découvrent le travail d'un artiste et de son univers. La réciprocité, l'échange, l'interconnaissance et le respect nourrissent ce projet. Permettre à des élèves d'être impliqués dans un processus artistique, c'est accepter qu'ils s'interrogent et osent se décaler sur le métier dans lequel ils s'engagent. Ce projet à la temporalité singulière (sur plusieurs années) est une aventure humaine, une démarche artistique qui s'ancre au cœur de la formation des élèves.

Inviter un artiste à regarder notre institution autrement, de son point de vue c'est prendre un risque de bousculer un ordre établi. Ceci nous demande d'avoir un rôle de médiateur, de passeur entre l'artiste et l'institution : élèves, formateurs, direction, administration pénitentiaire.

> Du point de vue de l'artiste :

« Le tigre et le papillon » est un projet artistique conçu par Arnaud Théval, artiste, sur l'univers carcéral, qui se construit à partir de l'expérience des surveillants, de leurs récits depuis leur formation jusque sur leurs lieux de travail. Trois espaces de travail sont investis : les lieux de détention vidés, les lieux de détention en activité, le lieu de la formation à Agen. La rencontre de l'artiste avec les personnes dans ces contextes génère des protocoles d'implications spécifiques avec eux, en lien avec leurs espaces de travail, leurs méthodes et leurs objets d'usages, pour la création d'œuvres.

> L'histoire à l'Enap :

Début 2014, Arnaud Théval, a pris contact avec notre service sur les conseils de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine.

Avant la mise en place du projet, l'artiste a rencontré les personnels de l'Enap, l'équipe pédagogique, les formateurs, les services qui sont associés au projet et qui y contribueront.

Ce travail a permis que l'artiste soit identifié et repéré.

Cette rencontre supposait une succession d'échanges avec les professionnels de la formation, qui grâce à leurs vécus et leurs reculs enrichissent la compréhension des enjeux et font découvrir des pans entiers d'un terrain particulièrement intéressant qu'est la formation.



Mais aussi des partenaires extérieurs, avant la première exposition :

- La direction régionale des affaires culturelles
- La chargée de mission culture de la DISP de Bordeaux
- La chargée de mission culture/justice d'Ecla

Et après la première exposition :

- La directrice du SCERI de la DAP
- La directrice de l'administration pénitentiaire.

Avant tout travail avec les élèves, le projet a été présenté aux coordinateurs des différentes promotions.

Sur l'année 2014-2015, l'artiste a rencontré les élèves surveillant de la 187ème, 188 et 189 promotions et les lieutenants de la 20ème promotion. De ces ateliers en groupe, avant et/ou après leur stage, émanent des installations sur des thématiques. Les élèves rentrent dans un processus de création à partir de la démarche artistique.



*Ajustements (2014) 200 x 233 cm
Tirage numérique contrecollé sur dibon*

➤ Présentations des différentes installations par l'artiste

➤ La première installation : « la 187^{ème} dans un premier temps »

Ma première phase du travail à l'Énap a consisté à suivre la 187^{ème} promotion d'élèves surveillants. Je suis présent à leur arrivée, lors de la remise de l'uniforme et je les rencontre quelques jours plus tard.

De cette première phase, débouchera la première installation « la 187^{ème} dans un premier temps ».

Les pièces :

- « la convocation »,
- « ajustements »,
- le « mur rouge »
- « retenir son souffle »

sont conçues comme un remake du moment où l'administration remet à chacun d'entre eux leur uniforme. Pour ces 632 élèves c'est un moment fondateur qui se déroule dans une certaine urgence, avec une pression due au peu de temps qu'ils ont pour prendre possession de leur uniforme. C'est ce qu'ilustre cette première exposition.



*Le mur rouge 1 et 2 (2014) 132 x 91,5 cm
Tirage numérique sur papier affiche*

*La convocation (2014) 200 x 233 cm
Tirage numérique contrecollé sur dibon*



➤ La deuxième installation : « la 187^{ème} scénettes au choc carcéral »

4 semaines plus tard, je retrouve les élèves de la 187^{ème} promotion après le choc carcéral du premier stage, je les écoute. Lors de ce premier stage ils sont derrière le surveillant, ils ne tiennent pas encore les clefs mais déjà ils ont pu expérimenter les enjeux de la relation au détenu et à son intérieur, la cellule. Un début de phrase revient continuellement « Ce qui m'a choqué ». Certains sont pâles quand ils se lèvent pour en parler, d'autres en rigolent. Moi, je me concentre pour tout noter tant le flot de paroles est ininterrompu. Ce texte est une claque ou une habitude, c'est selon. Ces mises en situation conduisent à réinventer l'espace d'une détention par les corps mêmes. Ce travail traduit le ressenti des élèves, leurs émotions à l'issue de ce premier stage.

Ou comment peuvent-ils figurer cette assimilation de l'univers de la cellule ?

Ils deviennent le lieu même et portent sur eux les images marquantes de leur choc carcéral.

► Création et installation de la place publique : « Le tigre et le papillon »

Pour la deuxième installation, nous avons voulu la création d'un lieu dédié au projet « Le Tigre et le Papillon ». Cette place accueille des images issues des rencontres avec les élèves en formation. L'enjeu de cet espace est de générer un lieu de débat sur les représentations travaillées par l'artiste avec l'implication des élèves;

La place « Le Tigre et le Papillon » crée un espace singulier, potentiellement un espace public.



Le soupçon du bourreau 2015



► La quatrième installation : La 189^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires : Tatouages

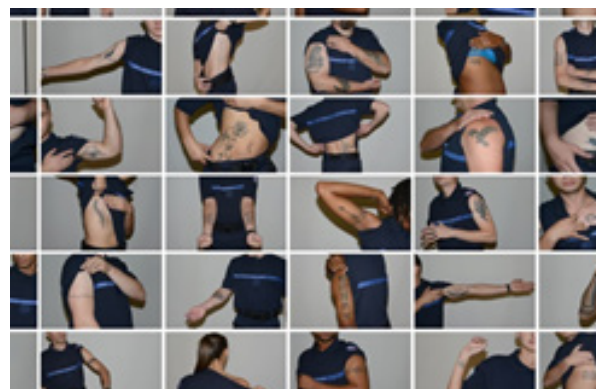
► Pourquoi les tatouages ?

Plusieurs éléments visibles dans les murs même de l'institution ou issus de débats suite à la présentation de photos ou encore lors d'échanges en prison avec des surveillants m'ont conduit sur ce terrain du tatouage chez les surveillants.

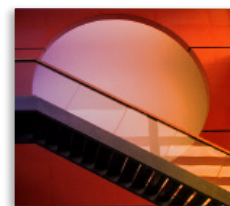
J'ai pu à plusieurs reprises lors des remises des uniformes voir les corps tatoués des surveillants ou en détention voir des surveillants avec des avant bras ou des cous tatoués. Les motifs débordent de l'uniforme, non par mépris mais parce que sans doute la culture du tatouage a changé et qu'il devient improbable de les contenir.

► La troisième installation : la rencontre avec les femmes de la 188^{ème}

Cette nouvelle série d'images s'appuie sur deux phrases issues du livre : Origine et évolution de la féminisation de l'administration pénitentiaire de Cécile Rambourg, enseignant-chercheur à l'Enap : « À l'intérieur de la prison, c'est un jeu de rôle, on se transforme pour se protéger », puis : « les femmes vont sur-jouer ce qu'elles pensent qu'on attend ».



La médiathèque Gabriel Tarde de l'Énap et son pôle de productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire



↳ Rappel historique

L'année 2000 correspond à la délocalisation de l'Énap à Agen et à la mise en place d'une politique d'acquisition rétrospective afin de donner à la médiathèque la dimension d'un fonds spécialisé et exhaustif sur la question pénitentiaire. Dans ce contexte, le repérage de références documentaires réalisées en prison commence.

La difficulté de récupération de ces documents et des droits nécessaires à leur mise à disposition (droits de prêt et de consultation pour les documents audiovisuels) ou tout simplement l'absence de diffuseur identifié ne permet pas le développement satisfaisant de cette collection.

Par ailleurs ces documents ne font pas l'objet d'un dépôt légal systématique ce qui laisse présager de la perte de ce patrimoine.

Le 15 décembre 2006 la convention initiée par le département Animation et Evaluation de l'école entre le Ministère de la culture et l'ENAP est signée.

En 2007, la Médiathèque Gabriel Tarde crée le Pôle de productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire.

En 2011 lors du renouvellement de la convention Culture, la pérennisation du pôle fait officiellement partie des objectifs de la médiathèque.

Le 3 mai 2012, la circulaire relative à la mise en œuvre des projets culturels destinés aux personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) et aux mineurs sous protection judiciaire est publiée.

Le 15 août 2014 est adoptée la loi n°2014-896 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales et entre autres son processus de remise de peine « aux personnes condamnées qui lisent un livre et font un compte-rendu écrit ».

↳ Les objectifs du pôle

↳ Permettre la collecte et la conservation des documents créés par les personnes détenues dans le cadre d'ateliers organisés par l'AP, afin de constituer une collection de références consultables sur place ;

↳ Offrir aux élèves et stagiaires en formation la découverte de projets culturels variés et aboutis, réalisés en milieu pénitentiaire;

↳ Mettre ce fonds documentaire spécialisé à disposition de tous les acteurs culturels qui interviennent en milieu carcéral ;

↳ Archiver ces œuvres afin de protéger et promouvoir le patrimoine et l'histoire de la programmation culturelle proposée par les acteurs pénitentiaires.

↳ Les actions développées en 2015 par la Médiathèque Gabriel Tarde :

↳ Valorisation du pôle :

↳ Présentation systématique du pôle à chaque visite de la médiathèque (33 visites en 2015 à destination des délégations étrangères ou aux personnes extérieures), à cela s'ajoutent les parcours découverte à destination de tous les publics d'élèves en formation à l'Énap.

↳ Janvier 2014 : Exposition des planches du concours BD « Transmuraïles » d'Angoulême après sélection par le groupe Culture pour le projet de programmation culturelle sur la BD à l'Énap.

↳ 1 article dans l'ETAPES n°213 de décembre 2014 « Productions culturelles : contribuez ! » à la demande de Mme Gorce

↳ 5 lettres Culture-infos. Création d'un groupe de travail transversal avec l'UCACE fin 2015 pour dynamiser la lettre et proposer un numéro début janvier 2016.

↳ Liste de diffusion de la lettre élargie à 11 nouveaux abonnés en 2015 (374 abonnés en tout)

↳ Janvier à avril 2015 : Exposition sur le maintien des liens familiaux : en résonance avec les enseignements dispensés sur la thématique, l'Artothèque de Bordeaux a installé une exposition de toiles sur les murs de la Médiathèque. Une grille d'ouvrages a été proposée sur la thématique également pour l'accompagner.

↳ 2 Dossiers documentaires réalisés dans le cadre de la session de formation continue organisée à l'Énap au mois de novembre 2014 et 2015 : « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire : le canal vidéo interne dans les établissements pénitentiaires » et « Faire vivre la culture pénitentiaire : les actions patrimoniales »,

↳ 70 documents acquis ou reçus dans la thématique « Culture »

➤ **Renforcement de l'expertise et accompagnement de projet :**

Développement d'une expertise pour la conception de formations ou l'animation de journées professionnelles :

- Septembre 2014 : Participation à la mise en place et au suivi des projets tutorés des élèves CPIP 19 (jury, sélection de projets, suivi du projet ciné-club, collaboration et achat de DVD lié à la programmation culturelle)
- En novembre 2014, participation au pilotage de la session de formation continue « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire dans le domaine patrimonial » organisée à l'Énap (réalisation d'un dossier documentaire et présentation du pôle aux participants)
- En avril 2015 : Pour les élèves CPIP 20 suivi du projet ciné-club (conseil aux élèves, mise en place de la programmation culturelle, achat de DVD)

➤ En novembre 2015, participation au pilotage de la session de formation continue « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire : Les canaux vidéos internes » organisée à l'Énap. (réalisation d'un dossier documentaire, présentation du pôle aux participants, exposition d'ouvrages et de productions culturelles pour les participants et diffusion en soirée de 3 courts métrages du CNC diffusables sur les canaux vidéos internes des établissements pénitentiaires)

➤ **Continuité des actions culturelles avec l'unité communication, action culturelle et événementielle (UCACE) :**

Participation aux réunions du groupe Culture, réflexion sur les formations à l'action culturelle des publics de l'école et manifestations réalisées à l'initiative du CRHCP (Centre de Ressources sur l'Histoire des Crimes et des Peines) et de la Médiathèque Gabriel Tarde :

➤ Exposition « 70ème anniversaire de l'ordonnance relative à l'enfance délinquante du 02 février 1945 » (accompagnée de visites guidées et de la diffusion d'un catalogue sur l'Internet et l'Intranet de l'école)

➤ Exposition et projection-débat sur les Surveillantes (avec la participation de l'enseignante-chercheuse Cécile Rambourg) à l'occasion de la Journée de la femme

➤ Projet « Objets d'Histoire, histoires d'objets » avec les élèves surveillants 187 et CPIP 19 : réalisation d'un catalogue diffusé sur l'Internet et l'Intranet de l'école

➤ Exposition « 70ème anniversaire de la réforme Amor (1945-2015) » (accompagnée de visites guidées et d'un catalogue diffusé sur l'Internet et l'Intranet de l'école)

➤ Soirée « Coups de cœur » Romans et Bd : échanges entre lecteur sur les nouveautés de la Médiathèque. (4 soirées)

➤ Projections de films à la Médiathèque sur les métiers pénitentiaires (personnels d'insertion et de probation et personnels de surveillance).

➤ **Les chiffres de prêt et de réception des productions culturelles 2014/2015 :**

166 documents empruntés dans le pôle de productions culturelles,

55 productions issues des ateliers ont été intégrées au fonds de la médiathèque :

- 4 productions audiovisuelles
- 17 productions issues d'atelier d'écriture
- 15 productions issues d'ateliers d'arts plastiques (peinture, sculpture, photographie, dessin ...)
- 12 productions issues d'autres ateliers (théâtre, spectacle vivant ...)
- 6 productions issues d'ateliers de musique
- 1 production issue d'atelier danse

➤ **Les axes de travail pour 2016 :**

- Poursuivre la réflexion afin de travailler conjointement avec PMJ 2 sur un vrai rôle de dépôt légal obligatoire à la médiathèque pour les productions réalisées en MP.
- Proposer un plan de communication vers les DISP et les SPIP sur l'existence et le rôle du pôle
- Poursuivre la réflexion avec la Formation continue sur un regroupement annuel des acteurs culturels pénitentiaires à l'instar du regroupement des formateurs.
- Prévoir une rencontre avec M. Nicolas Merle, remplaçant de Mme Delphine Harmel, chargée de mission culture-justice au sein du Ministère de la culture
- Engager une collaboration avec l'Artothèque de Bordeaux pour alimenter le contenu d'une lettre culture en 2016



Direction de la formation

► Département probation et criminologie

Ce département traite de la thématique des activités culturelles et activités socio-culturelles pour les publics en formation initiale. L'équipe dédiée s'inscrit également dans des projets transversaux tels le groupe CULTURE, interne à l'école, le projet LOUVRE et bien entendu les actions en lien avec les conventions signées par la DAP (Ministère de la Culture).

Le rôle des référents thématiques sur les activités culturelles en formation initiale :

Sous la responsabilité de la chef de département, les référents thématiques élaborent les commandes pédagogiques, en tenant compte des orientations nationales de la DAP, en lien avec le ministère de la Culture, des besoins en formation des publics sur la thématique proposée. Ils peuvent également représenter le service lors de réunions partenariales et doivent se tenir informés de l'évolution légale, réglementaire des textes en vigueur. Ils ont aussi pour mission de repérer toute initiative territoriale en matière d'action culturelle, en faveur des personnes détenues aux fins d'intégration éventuelle dans le contenu des enseignements.

Référent principal : Monsieur Édouard THOMAS, CPIP et responsable de formation

Référents secondaires : Madame Séverine DUBAISSI et Madame Séverine BOUCHET, CPIP responsables de formation.

Les enseignements dispensés au cours de l'année 2014/2015 :

Les enseignements sur le thème des activités culturelles sont dispensés aux publics pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP et DPIP en lien avec la circulaire de 2008 sur les missions et méthodes d'intervention des SPIP), auprès des personnels de direction des services pénitentiaires et des lieutenants. Les autres publics, surveillants, premiers surveillants et liste d'aptitude, administratifs et techniques sont sensibilisés au travers d'un cours présentant tous les dispositifs d'insertion, parmi lesquels les activités culturelles et socio-culturelles.

Pour l'année 2014

- « Culture : outil de prévention » : Public: CPIP 17 (3h)
- « Les activités culturelles » : Public: DSP 44 (3h)
- «Coordonner une action culturelle»- Expérimenter pour mieux comprendre » : Public : lieu 17 (4h)
- « Les enjeux de l'intervention culturelle auprès des personnes placées sous main de justice » Public : CPIP 18 (4h)
- « Les activités culturelles » : Public DPIP6 (6h)

Pour l'année 2015

- « La culture outil de prévention » : Public Cpip 19 (3h)
- « Les activités culturelles » : Public Dsp 44 et DPIP 7

La culture, par le biais de spectacle vivant est aussi venue en complément de cours sur les maintiens des liens familiaux durant le temps de formation des élèves CPIP 19.



Coordonner une action culturelle»- Expérimenter pour mieux comprendre » lieutenants 17

↳ Département Gestion et Management

Ce département dispense des cours sur la méthodologie de projet, depuis 2011, une mise en pratique de démarche projet s'inscrit en complément du cours.

La première partie du cours est programmée avant leur premier stage en SPIP afin que les élèves puissent pratiquer un diagnostic et identifier un besoin. Ces éléments sont ensuite exploités en groupe avec l'apport du formateur.

La possibilité pour les élèves d'intégrer des projets initiés par l'école ou de proposer de nouveaux projets en direction des élèves leur permet d'appliquer la méthodologie de projet dans sa globalité.

La formation pour les Cpip de la promotion 18 à 20 sur la méthodologie de projet représente 6 heures :

Objectifs généraux :

Donner aux CPIP des repères de compréhension et d'action (méthode et outils) pour la mise en place d'un projet professionnel.

Objectifs opérationnels :

- Connaître les grandes étapes de la conduite de projet
- Savoir utiliser les outils et méthodes nécessaires à la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'une action visant à répondre à des besoins identifiés.



Exemples de projets portés en 2014-2015 :

- Mise en place d'une chorale tout le long de l'année pour chanter la marseillaise lors de la fin de cérémonie de formation
- Sensibilisation à la musique classique par des propositions d'animation tout au long de l'année
- Ciné-club
- Connaissance des métiers
- « Les Enapiennes » sensibilisation sur l'illettrisme.
- Sid'Enap



Chorale CPIP19

➤ Formation continue

Un référent culture pour la formation continue :

Depuis plus de 8 ans, une formation annuelle dans le cadre de la formation continue est proposée aux professionnels travaillant en lien avec des personnes placées sous main de justice, qui développent et coordonnent des actions culturelles ou qui souhaitent mener une réflexion sur la place de l'action culturelle au sein de leur établissement (personnels pénitentiaires, médiateur culturel...).

Cette formation interprofessionnelle (culture et administration pénitentiaire) est co-construite avec le ministère de la justice et l'administration pénitentiaire. Une nouvelle thématique chaque année vient s'adosser au titre générique « faire vivre la culture en milieu pénitentiaire ».

➤ En 2014, nous avons co-construit la formation avec la direction générale du patrimoine du ministère de la culture et de la communication sur le thème « **les actions patrimoniales** »

Les objectifs pédagogiques étaient de :

- Faire découvrir et comprendre les patrimoines pour permettre d'ancrer les actions patrimoniales dans les missions des Spip.
- Resituer l'action des structures patrimoniales et des structures judiciaires dans le cadre du protocole Culture/Justice.
- Identifier les freins et les atouts des projets culturels en lien avec les PPSMJ

Éléments de contenu

- Immersion au cœur d'un projet (musée archéologique d'Eysses) ;
- construction d'un projet culturel patrimonial : cadre, méthode et illustrations ;
- élaboration d'une convention : méthode et illustrations ;
- mise en pratique autour des projets des stagiaires.

Cette formation a duré 4,5 jours et a regroupé 21 personnes venues des secteurs patrimoniaux et pénitentiaires.

Et elle se construit toujours autour de ces différents objectifs :

- S'approprier les valeurs communes des politiques publiques culture/justice.
- Permettre de prendre du recul de manière constructive au service de la démarche de projet.
- Aider les participants à mieux identifier et à s'adapter aux différents partenariats existants.
- Favoriser le transfert des acquis dans le cadre de projets ou d'exemples concrets.



➤ Pour l'année 2015, la formation était sur **les canaux vidéo internes**

Les objectifs pédagogiques étaient de :

- Faire découvrir et comprendre les enjeux d'un canal vidéo interne et ancrer ses actions dans les missions des SPIP (culture) et du projet d'établissement (communication).
- Acquérir les outils de méthodologie de projet.
- Définir les éléments matériels pour la faisabilité du projet.
- Accompagner les participants à mieux identifier et à s'adapter aux différents partenariats existants : financier, technique, éducation à l'image...
- Favoriser le transfert des acquis de l'expérience dans le cadre de projets ou d'exemples concrets.

Éléments de contenu

- Rencontres et réflexions avec des professionnels.
- Construction d'un projet canal vidéo interne: cadre, méthode et illustrations ;
- Ateliers quotidiens de travail sur le projet des participants.

Cette formation a duré 4,5 jours et a regroupé 22 personnes venues des secteurs associatifs et pénitentiaires.